



## LA NOMINATION DE LA HONTE ET DE LA COLÈRE

Les dérives de fonctionnement du bureau FIN2 de ces derniers mois ne sont plus un secret. Les collègues sont épuisés, les départs se font de plus en plus nombreux, et les méthodes de travail sont aberrantes.

**En cause** : une instabilité de l'encadrement (3 chefs de bureau en 3 ans), une réorganisation chaotique et mise en place sans concertation avec les agents, et des pratiques managériales inacceptables. **La débâcle s'est installée avec la multiplication des comportements oppressants de l'ex-conseillère juridique de la directrice générale, récemment promue cheffe du bureau FIN2 contre l'avis unanime de l'intersyndicale locale : Madame Clémentine RITS.**



*« Les détails de votre incompétence ne m'intéressent pas »*

### Les collègues du bureau FIN 2 sortent du silence

À quoi ressemble donc le quotidien de nos collègues ? Voici ce que l'on nous rapporte : des brimades, de la véhémence, des remises en cause récurrentes de la valeur intrinsèque des agent.e.s. Une réorganisation décidée à la hussarde visant à « professionnaliser la mission achat » - et dont les agents attendent encore que leur soient officiellement présentées les conséquences dans leur fonctionnement quotidien et les perspectives pour leurs missions. Un mépris affiché pour les agent.e.s titulaires (pourtant, la qualité de deux d'entre eux a été reconnue par le jury de l'ENA...), des refus de télétravail, des remises en cause du sérieux de leurs arrêts maladie, des charges de travail écrasantes (et rendues pires par les départs en cascade)... Bref, un environnement de travail insupportable. À tel point que même des agent.e.s contractuel.le.s nous ont confessé leur gêne face à ce « management » si particulier !

### L'interpellation des syndicats

À l'occasion du CTSCR du 18 novembre 2021, nous avons porté ces éléments à la connaissance de l'administration, et interpellé le sous-directeur FIN : ils mettaient en évidence une situation dangereuse en termes de risques psycho-sociaux et établissaient que Madame RITS ne convenait pas sur le poste.

Cette alerte n'ayant pas été immédiatement suivie de quelque mesure conservatoire que ce soit pour la protection des agent.e.s du bureau FIN2, et bien que Madame RITS ait été temporairement placée en arrêt maladie (durant lequel elle continuait d'envoyer des commandes par courriels aux collègues), l'intersyndicale douanière a fait parvenir un courrier dédié, daté du 24 novembre 2021, au directeur général adjoint.

### La réponse du président du CTSCR...

Réponse nous est faite par courrier, le 22 décembre 2021. On nous assure que des « entretiens » seront menés entre le directeur général adjoint, le sous-directeur FIN et Madame RITS, et que l'administration procédera à un « accompagnement du collectif managérial de bureau par un intervenant extérieur ».

Mais concrètement ? Depuis notre courrier, la nomination de deux « chargés de mission » a permis de créer un intermédiaire supplémentaire entre la cheffe de bureau et les agent.e.s. Et s'il semblerait qu'on s'adresse enfin à eux dans le respect des règles élémentaires de la politesse, les collègues marchent toujours sur des œufs.

## **...versus la réponse « officieuse » de la directrice générale (accrochez-vous !)**

Cette progression sera-t-elle durable ? Avant que nous ayons eu le temps de jauger l'évolution de cette situation critique pour les personnels, Madame RITS – qui n'était encore qu'intérimaire sur le poste de cheffe de bureau en 2021 – est nommée officiellement à la tête de FIN2 au 1<sup>er</sup> février 2022 ! Nous attendions au moins que son intérim soit prolongé, une forme de période probatoire.

**Pour nous, le message est clair : il semble qu'au plus haut de la pyramide on préfère se serrer les coudes, au détriment des risques psychosociaux signalés par une intersyndicale unie.** S'asseoir sur ces considérations-là, c'est montrer une nouvelle fois le peu de cas que l'on fait pour les conditions de travail des collègues, et pour la représentation démocratique dans le collectif de travail.

Nous vous invitons à lire ce récit comme une illustration supplémentaire de ces méthodes brutales de la directrice générale, qui ont réussi à fédérer contre elles, dans une rare unanimité qui a duré plus d'une année, toutes les organisations syndicales. Et à considérer les faits dans la continuité de la mobilisation du 10 mars.

**En ce qui concerne vos élus Solidaires DOUANES en local :** il est temps de montrer que nous ne laisserons plus rien passer des comportements toxiques au sein des services centraux. Nous connaissons trop bien les risques liés aux brimades, aux humiliations et aux méthodes d'encadrement par l'intimidation : dépressions, arrêts maladie, suicides. Ces risques sont amplifiés par le contexte épouvantable de la crise sanitaire, qui se traduit par la distanciation entre les individus, la perte des repères et un questionnement qui se généralise sur le rapport au travail. Alors, nous engageons une lutte systématique contre ces pratiques professionnelles abusives.

### **Aussi, prenez des notes, et contactez-nous quand :**

- vous subissez un encadrement ou un environnement de travail méprisant ou violent, à titre personnel ou en tant que service
- on vous fait des remarques systématiques sur votre compétence professionnelle ou votre valeur en tant qu'agent.e
- vos conditions de travail sont dégradées dans le cadre d'une réforme en cours (ou annoncée) de votre service.

Si une situation individuelle ou collective a vocation à être signalée, **nous le ferons de manière systématique.** Et si ces faits caractérisent une situation de harcèlement ou de mise en danger, **la loi vous protège et nous vous aiderons à porter votre cas devant les tribunaux.** Nous pouvons nous battre avec vous, mais pour cela vous devez faire appel à nous.

*Aux collègues de FIN2 : nous restons à votre disposition. Si les assurances du directeur général adjoint ne vous permettent pas de retrouver rapidement des conditions de travail supportables nous serons là pour toutes les suites que vous voudrez engager.*

## **Un problème plus général**

Quelque chose cloche à la direction générale, quelque chose qui fait qu'il est si difficile d'y recruter et d'y garder les agent.e.s en poste. FIN2 en est le microcosme.

Comment s'étonner de cette situation quand le respect des règles déontologiques se choisit à la carte ? Quand les réorganisations ont pour objectif assumé de remplacer des douaniers jugés incompetents par des contractuel.le.s dont on peut disposer plus librement ? Quand on exige une expertise préalable sur les postes, abandonnant le principe fondamental de la formation et de la montée de compétences en interne ? Quand l'avenir de telle ou telle mission devient si flou qu'on finisse par se demander à quoi on sert ? Comment s'attendre à autre chose qu'à une perpétuation de la situation ?